

## SOMMAIRE

Page 2 : Le Dialogue de Gestion  
Femmes et Sport

Page 3 : Comment payer ses licences  
Les prochains stages SOC

Page 4 : Le Championnat Inter-Entreprises

Page 5 : Qu'est-ce que le CFCA?



# BADMINTON NEWS

*La Plume de la Ligue*

N° 10  
3 novembre 2014

### Le mot du Président

Nous avons terminé la saison 2013/2014, avec 106 clubs et 8 619 licenciés.

Notre plan de développement quadriennal que nous avons avec le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais se termine en fin d'année. Ce plan nous a permis d'engager un agent de développement afin de structurer ce projet, travail qui est réalisé en collaboration avec les Comités Départementaux. Cette augmentation de nouveaux clubs, de 80 à 106 en quatre années, est la preuve du bien fondé de cette création d'emploi et de la stratégie de la Ligue.

L'aide à la création de poste de Conseiller Technique Départemental dans les Comités, par une aide financière de 10 000 euros par an pour la structuration des Comités Départementaux, dans la partie technique et la détection des jeunes de nos départements.

Cette saison commence doucement, 103 clubs ré-affiliés, 2 en cours, soit 105 clubs, on a donc pour la première année depuis 4 ans une diminution du nombre de clubs. Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux clubs : Badminton Club de Vendegies sur Ecaillon et Club Badminton d'Emmerin.

Je vous souhaite une très bonne saison sportive.



Philippe MARQUILLIES  
Président de la Ligue

### Podium

Très belle médaille d'or



aux Championnats d'Europe Vétérans pour la paire tricolore Xavier Engrand et Jérôme Krawczyk.

Coup de chapeau pour la paire française Baptiste Carême et Ronan Labar qui a remporté une belle victoire au Dutch Open.



Première marche également pour le Double

Mixte Emilie Lefel et Ronan Labar lors du Swiss International.



Bravo à tous.

# DIALOGUE DE GESTION

La nouvelle contractualisation avec la Fédération, dorénavant appelé «Dialogue de Gestion», nous permet de choisir :

Axe 1 : Equipement

- a. Mettre en place le SER (Schéma des Equipements Régional)
- b. **Finaliser le Recensement des Equipements Sportifs (RES) et mettre en place une veille.**

Axe 2 : Accompagnement de l'Emploi.

- a. Stratégie d'impulsion et d'accompagnement de l'emploi sur le territoire.

Axe 3 : Formation

- a. Impulser un «Pack Fédéral Formation»

Axe 4: Vie Sportive

- a. **Interclubs Jeunes**
- b. Badminton féminin
- c. Badminton pour tous.
- d. Participation au Championnat de France des Comités.
- e. **Stratégie d'implantation et accompagnement des clubs avenir.**
- f. Organisation de compétitions Fédérales Nationales.

Axe 5: Développement

- a. **Diversifier les offres de pratique.**
- b. **Stratégie de développement**

Axe 6 : Expérimentation.

Nous avons choisi les axes surlignés en jaune, car ils faisaient parti de notre Plan de Développement Régional. Il nous était impossible de réunir les trois Conseils d'Administration, le dossier devait être finalisé en quinze jours.

Actuellement nous travaillons sur un nouveau Plan de Développement 2015-2018, il va regrouper l'ensemble des acteurs du Badminton Régional, les élus de la Ligue, des Comités et les salarié(e)s. Il sera bientôt envoyé pour que chacun puisse travailler ce projet. C'est une déclinaison du Projet Fédéral Bad 3.0. Il sera validé par le CA de la Ligue, le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), et la Fédération.

## FEMMES ET SPORT

Nous allons signer la charte «Femmes et Sport dans le Nord Pas-de-Calais», ce projet est soutenu par nos partenaires, le Mouvement Sportif, le CROS, le Conseil Régional et la DRJSCS.

Nous avons choisi deux axes, l'axe 1: favoriser la pratique sportive féminine, et l'axe 2: favoriser l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes. Pour l'axe 1 nous comptons sur les Responsables de clubs pour développer le sport féminin. L'axe 2 sera développé par la modification des statuts de la Ligue vers une parité dans le Conseil d'Administration, le Bureau et les Commissions. Comme le fera la Fédération en appliquant un taux de 40 % de féminines dans ses prochains statuts qui seront modifiés lors de la prochaine AG fédérale, en avril 2015.

Tous ses axes sont définis dans les Directives Techniques Nationales.

## LICENCE & CNDS

L'augmentation du prix de la licence, nous permet de maintenir l'aide des 10 000 euros à chaque Comité, pour le Conseiller Technique Départemental. Il a en charge la formation que la Ligue délègue aux Comités (Diplôme d'Animateur de Bad), et les jeunes, la détection, et le collectif départemental.

Le Président de la Fédération, la DRJSCS, nous demandent d'augmenter le nombre de dossier CNDS club. Nous allons organiser des réunions pour aider les clubs qui seraient susceptibles de déposer un dossier. C'est le budget du club qui limite, le minimum étant de 1 500 €, il faut donc être capable de proposer 1 à 3 actions pour un total de 3 000 €. Vous serez contacté vers la mi novembre, et nous allons travailler avec Alexandre Komilkiw, le Conseiller Technique National, et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

# COMMENT PAYER SES LICENCES

Le règlement intérieur fédéral précise la date de validation de la licence :

**Article 5.3.8. : L'adhérent est licencié à la date de validation par la Ligue régionale du paiement effectif de la licence.**

Par conséquent, c'est la date de validation par la Ligue qui compte et non la date de demande par le club. C'est celle qui est indiquée comme «date d'autorisation» dans Poona.

Il est très important pour les responsables de club, que l'envoi du bordereau DPL et du paiement s'effectuent dans les meilleurs délais.

En cas d'accident, la responsabilité du Président serait engagée.

## Comment payer mes licences?

**- Par chèque : j'envoie le bordereau DPL et le chèque à la Ligue.**

**- Par virement : J'envoie le bordereau DPL par mail à la Ligue et je fais la demande de virement auprès de ma banque.**

Veuillez établir un chèque/un virement par bordereau, et payer le montant à régler indiqué sur le bordereau.

**Les licences sont validées à réception du paiement et du bordereau DPL.**

SOC

Pour organiser un tournoi, au moins une personne formée au SOC (Stage d'Organisation de Compétition) sera obligatoire dès la saison 2015-2016. C'est pourquoi des sessions ont lieu dans différentes villes de notre région afin que vos futurs stagiaires n'aient pas à faire de trop longs trajets.

Nous vous rappelons les prochaines dates et villes où se dérouleront les prochains stages :

Aire sur la Lys :	13/12/14 - 7/02/15 – 18/04/15
St Etienne au Mont :	13/12/14 - 7/02/15 – 18/04/15
Vitry en Artois :	10/01/15 - 7/02/15 – 25/04/15
Aulnoye Aymeries :	7/02/15
Villeneuve d'Ascq :	13/12/14 - 7/02/15 – 18/04/15

Faites passer le message à vos licenciés, le formulaire se trouve sur notre site :  
<http://www.badminton5962.fr/soc-ja/>

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

# CHAMPIONNAT INTER-ENTREPRISES

## Résultats du 1er Championnat Inter-Entreprises

14 équipes, réparties sur 2 sites, 8 équipes au club de Faches-Thumesnil et 6 équipes au Vélodrome de Roubaix.

La finale s'est déroulée au club de Faches-Thumesnil, COTREM remporte cette première édition, OXYLANE DECATHLON CAMPUS finit second.

L'équipe de COTREM était composée de Pauline Cuvelier, Mathias Roussel et Mathieu Lorthoïis  
L'équipe de OXYLANE DECATHLON CAMPUS était composée de : Cécile Arnaud, Anne-Isabelle Bacle, Maxime Levarlet, Raphaël Trentesaux, Guillaume Lepad.



La seconde édition va bientôt commencer, sur 2 ou peut être 4 sites. inscrivez-vous rapidement pour les 2 salles certaines : le club de Faches-Thumesnil rue Henri Dillies, et le Campus de l'EDHEC à Croix, 372 rue Verte.

Toutes les informations sont sur le site de la Ligue ([badminton5962.fr](http://badminton5962.fr)). Vos contacts sont Stéphane Byttebier ([stephane.byttebier@gmail.com](mailto:stephane.byttebier@gmail.com)), Mathieu Roux ([rouxmathieubad@gmail.com](mailto:rouxmathieubad@gmail.com)), William ROUSSEL ([william.roussel5962@gmail.com](mailto:william.roussel5962@gmail.com)), Pierre-Gérard Willemetz ([pgwillemetz@gmail.com](mailto:pgwillemetz@gmail.com)).

## DEJEPS

La formation DEJEPS mention Badminton a débuté le 1er septembre au CREPS de Wattignies avec 9 stagiaires: Laetitia Bonet, William Roussel, Louis Baron, Vincent Haro, Thomas Féararé, Benoit Moitel, Romain Linster, Benjamin Leroy, Jordan Debacker.

Cette 1ère promotion a déjà pu profiter d'une participation à la formation continue sur les IFB, qui avait l'honneur de recevoir Park Joo Bong pour une intervention sur «le haut niveau japonais».



Et courant novembre, après avoir été confrontés au milieu scolaire, ils auront aussi une intervention de Fabrice Vallet (Adjoint du DTN) à Aire sur la Lys, lors des qualifications au Championnat d'Europe par équipe mixte, sur «l'évolution du Badminton».

On leur souhaite bonne continuation.

## Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative en Nord - Pas de Calais : un accompagnement proposé aux bénévoles par les Pôles Ressources d'Aide à la Vie Associative



Je suis bénévole, le CFGA me concerne !

Pourquoi ce certificat a-t-il été créé ? Pour encourager l'engagement bénévole des personnes, et particulièrement des jeunes.

Quelles sont les conditions d'accès ? Il faut avoir 16 ans au moins au 1er jour de la formation et être membre d'une association déclarée.

Qu'apprend-on en formation ? La formation vise à permettre au bénévole d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Le CFGA peut servir à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

La formation consiste à permettre à des bénévoles, âgés de seize ans minimum et membres d'une association, d'acquérir les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Elle est constituée des deux phases successives suivantes :

- Une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique ;
- Une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DIRECTION RÉGIONALE  
DE LA JEUNESSE,  
DES SPORTS ET DE LA  
COHÉSION SOCIALE**

### Formation théorique

« La formation théorique s'appuie sur les principes fondamentaux de la vie associative pour apporter des connaissances suffisantes sur la spécificité du fait associatif, ses acteurs et son environnement. Elle comporte l'acquisition de savoirs sur la conduite et le développement d'un projet associatif en matière administrative, financière et humaine, de gestion de projet et de dynamique des acteurs. »

30 heures minimum faisant l'objet d'une appréciation portée sur le livret de formation par le Responsable pédagogique.

### Formation pratique

Expérience pratique de Vingt jours effectifs minimum accomplis dans une association déclarée, réalisée simultanément ou non avec la formation théorique.

Pour en savoir plus : contactez la DRJSCS à l'adresse suivante : [DRJSCS59-MJEPVA@drjscs.gouv.fr](mailto:DRJSCS59-MJEPVA@drjscs.gouv.fr)